



MINISTERE DES FINANCES  
DIRECTION GENERALE DES DOUANES  
DIRECTION REGIONALE DES DOUANES DE CHLEF  
INSPECTION DIVISIONNAIRE DE MOSTAGANEM  
RECETTE PRINCIPALE DE MOSTAGANEM

***AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES***

Il sera procédé le **20 Décembre 2018**, à partir de **09h00** heures à L'inspection divisionnaire des douanes a Mostaganem et L'inspection divisionnaire des douanes Ténès(Wilaya chlef) une vente aux enchères publiques au niveau de siège d'inspection divisionnaire des douanes à Tiaret des différentes lots de marchandises entreposées au :

- **L'inspection divisionnaire des douanes à Mostaganem**
- **L'inspection divisionnaire des douanes à Ténès (Wilaya chelf)**
- **MTA (MADT) Route de Relizane Mostaganem.**

- 1- Véhicules de tourisme**
- 2- Effets Vestimentaires.**
- 3- Motos**
- 4- Micros portable**
- 5- Appareils électroménagers**

**CONDITION DE VENTE**

-Les marchandises sont adjudgées libres de tous droits et taxes, au plus Offrant et dernier enchérisseur et ne sont remises que contre paiement au comptant, en espèce ou par chèque certifié.

-Les frais d'enregistrement ainsi que l'enlèvement des marchandises sont à la charge des adjudicataires.

-Les marchandises sont à enlever dans les 48 heures qui suivent l'adjudication.

- Les lots adjudgés et payés, que le preneur n'aura pas enlevés dans un délai de (8) jours seront, après la mise en demeure adressée à l'intéressé, laissé sur les lieux de la vente a ses frais et a ses risques et périls.

-Les marchandises sont vendues dans l'état où elles se trouvent sans garantie de la part de l'administration des douanes, aucune réclamation ne pouvant être admise pour quelque cause que ce soit.

-Les visites sont autorisées 48 heures avant la vente, pendant les heures de travail.